Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-24-0847
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale
de Mondercange
18 rue Arthur Thinnes
L-3919 Mondercange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	ArcelorMittal Luxembourg S.A.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre des travaux de sécurisation du crassier de Mondercange
Localité(s)	Mondercange
Commune(s)	Mondercange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:
Fabienne Gass
Date: 14/07/2025 11:10:12

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés